

Achtung : l'allemand en danger !

C'est l'histoire du pompier pyromane... Après avoir **allumé l'incendie** avec la suppression des classes bilangues et européennes, la ministre cherche à enfumer les professeurs d'allemand par **des promesses lénifiantes**.

Rien qu'au collège, elle promet une hausse **de 6 %** des effectifs d'élèves germanistes (pour atteindre 515 000 en 2016) et une politique active **d'ouverture de classes d'allemand**.

Elle promet la consolidation des classes bilangues pour les élèves ayant commencé l'étude de cette langue en primaire. Autant dire que cela ne concernera **pas grand monde**, cette possibilité étant essentiellement utilisée dans **les régions frontalières**.

Elle promet d'organiser des **jumelages** d'établissements, de **recruter** des étudiants allemands (seront-ils volontaires, comment seront-ils rémunérés, avec quel statut ... ?). Autant de questions sans **aucun début de réponse...**

Tout homme/femme politique sait faire **des promesses** et la ministre le fait très bien. Mais cela ne suffira pas aux professeurs d'allemand, réunis dans l'association ADEAF, qui ne sont **pas du tout convaincus** et continuent de pointer du doigt **les dangers** de cette réforme pour l'apprentissage de la langue allemande dans notre pays.

Le **choix d'une langue** ne se décrète pas. L'allemand, il est vrai, souffre **d'a priori** stupides sur sa prétendue difficulté à l'apprendre, les choix des

parents sont encore trop souvent bâtis sur **des idées fausses** et il faudra **des années** pour convaincre certains d'entre eux que l'apprentissage de la langue allemande, comme toutes les autres, est source de **richesse et d'ouverture d'esprit**.

Les **2,5 heures d'allemand** de la 5^e à la 3^e (selon la réforme), ne seront pas suffisantes pour **compenser les pertes** horaires dues à la suppression des classes bilangues. En fin de 3^e, les élèves germanistes ne pourront plus prétendre à atteindre le **niveau B1**.

Le niveau général en allemand va **s'effondrer** alors que les échanges économiques avec l'Allemagne sont appelés à **croître régulièrement**.

La moitié des postes d'allemand en collège seraient, d'après l'association, menacés. **Qu'advient-il de ces professeurs** en situation de **sous-service** du jour au lendemain ? Quelles conséquences pour leur vie familiale et professionnelle s'ils sont obligés d'exercer sur plusieurs établissements ou déménager ?

Le **SNCL-FAEN dénonce cette opération de pure communication** et soutient les professeurs d'allemand comme il est solidaire de **tous les professeurs qui demandent l'abrogation** de cette réforme et l'ouverture de discussions sur d'autres bases.

Le samedi 10 octobre :

TOUS DANS LA RUE !



Formation à la réforme du collège : toujours non !

La campagne de formation à la réforme du collège bat son plein dans les académies. Chaque enseignant « bénéficiera » de **huit journées** de formation pour lesquelles le ministère a prévu : celle-ci se fera **en dehors des heures de cours** afin de ne pas « altérer la qualité des enseignements ».

Le SNCL-FAEN ne partage pas cette conception de la formation continue prise sur **le temps libre** de l'enseignant : pour nous, celle-ci ne peut être menée que sur **le temps de travail**. Le temps personnel des professeurs est suffisamment ponctionné par **diverses réunions**, souvent inutiles et imposées, pour que cette formation **obligatoire et technocratique** n'ampute pas davantage notre espace de liberté.

Nous rappelons que cette formation **ne peut être imposée** et qu'elle ne peut se faire que sur la **base du volontariat**. Elle n'est pas non plus inscrite comme faisant par-

tie de nos missions dans le **décret n° 2014-940 du 20 août 2014** relatif aux obligations des enseignants.

Le SNCL-FAEN vous recommande de ne **pas vous porter volontaires**. Si elle vous est imposée, nous demandons qu'elle soit réalisée dans le cadre de **demi-journées banalisées**, aucunement un **mercredi après-midi**, pas plus que **sur les congés scolaires** (comme c'est le cas dans de nombreuses académies) même si elle est rémunérée à hauteur (dérisoire) d'une cinquantaine d'euros.

Des chefs d'établissements, voire des inspecteurs, tentent de plus en plus souvent **d'intimider les collègues** en leur faisant parvenir des convocations. Le SNCL-FAEN dénonce ces **dérives managériales** et soutient tous les collègues qui ne rentrent pas dans le jeu de l'institution. Merci de témoigner des stratégies pratiquées dans votre établissement (sncl@wanadoo.fr).

La réforme et mon boulanger !

La formation des futurs formateurs de l'académie de Toulouse démarre très fort : « *Vous avez 5 minutes pour exposer, en 1 minute, à votre boulanger ce qu'est la réforme des collèges* ». Telle est la question posée aux **84 personnels de direction et inspecteurs** récemment réunis dans cette académie.

Objectif : se mettre en situation, penser ensemble et éventuellement, « se planter » ensemble. Belle thérapie de groupe et belle séance d'humilité pour des cadres habitués à **décider, ordonner et être obéis**.

La formation comprend aussi un volet « *Parler aux profs pour les Nuls* » avec ce message : « *rassurez-les, faites leur comprendre que la réforme du collège c'est la valorisation de ce que les enseignants savent déjà faire* ». Mais attention, un inspecteur qui se respecte sait aussi **se défendre** s'il le faut. Dans la même académie, (et peut-être aussi dans d'autres ?) les IA-IPR voient loin et mettent en place un « outil de pré-repérage » destiné à permettre aux chefs d'établissement de leur signaler les collèges où ils devront intervenir si les enseignants n'ont pas la bonne idée de **se laisser facilement endoctriner** et d'accepter la réforme.

Ainsi, il s'agit de pointer les enseignants « opposants, rebelles » ou « attentistes, passifs », voire « progressistes, convaincus... ». Comment ? **En se basant sur les taux de**

grévistés du 17 septembre 2015. Une fois en terrain « miné » les inspecteurs interviendront avec « **des protocoles de formation ajustés** ». Qu'on se le dise ... C'est donc la guerre. Le vocabulaire **belliciste** est effrayant. Venant d'éducateurs, c'est d'autant plus inquiétant ...

Au-delà de la forme, **le SNCL-FAEN est scandalisé par cette initiative**. Le fichage des enseignants en fonction de leur appartenance syndicale, des jours de grève effectués est **non seulement inadmissible, c'est aussi illégal**.

Pour le **SNCL-FAEN**, c'est un **aveu de faiblesse**. La ministre n'est plus très sûre de **réussir à imposer** sa réforme par sa seule force de conviction. Alors elle poursuit sa campagne de **communication**, elle met en place des garde-feux afin **d'intimider** les professeurs qui ne rentreraient pas dans le rang.

Pour le **SNCL-FAEN**, ce n'est pas ainsi que l'on gouverne ; instaurer **un tel rapport de défiance** est contreproductif et **peu digne** d'une Ministre de la République. **Madame la Ministre, vous perdez vos nerfs...**